Date imprimée: 5/27/2025 Page 1 / 6

# Fiche de Données de Sécurité



www.testors.com

# 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette: Testors Non-Toxic Liquid Cement for Plastic

TSTRS 6PK FNSH PDCT NON TXC CMNT Nom: Date de Révision: 5/27/2025

**APLCTR** 

Étiquette d'un Produit: 3527CHL Société/Entreprise: Nouvelles FDS

**Utilisation Recommandée:** Adhesive

**Rust-Oleum Corporation Rust-Oleum Corporation** Fabricant:

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

USA

Société/Entreprise: 11 Hawthorn Parkway

Vernon Hills, IL 60061

USA

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d

Ligne d'assistance 24 heures sur 24 :

847-367-7700 'urgence:

### 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

Symboles du produit





### Mention d'avertissement

Attention

#### Dangers spécifiques

100% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

H226 Liquide inflammable, catégorie 3 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Irritation de la peau, catégorie 2 Provoque une irritation cutanée. Allergène cutané, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute P210

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des

yeux, et du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Date imprimée: 5/27/2025 Page 2 / 6

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P321 Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et

nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage ou de coulée antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### **SUBSTANCES DANGEREUSES**

Nom chimique	<u>N° CAS</u>	Wt.% Range	Symboles SGH	Déclarations SGH
D-Limonène	5989-27-5	80-100	GHS02-GHS07- GHS08	H226-304-315-317
POLYSTYRENE	9003-53-6	10-30	Indisponible	Indisponible

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

# 4. Mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau a l'eau immediatement et abondamment. Retirer les vetements. Obtenir des soins medicaux immediatement. Laver les vetements separement avant de les reutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induisez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

### 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

Date imprimée: 5/27/2025 Page 3 / 6

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Les contenants peuvent eclater et degager une substance tres toxique s'ils sont exposes a la chaleur. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

### 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer toute source d'inflammation; utiliser du materiel a l'epreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'eliminer conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

### 7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Mettre les contenants a la terre lors du transfert du produit d'un contenant a un autre. Les vapeurs peuvent s'enflammer s'il se produit une decharge d'electricite statique. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Stockage:** Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

### 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- PLAFOND
D-Limonène	5989-27-5	85.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
POLYSTYRENE	9003-53-6	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

**Equipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

Date imprimée: 5/27/2025 Page 4 / 6

# 9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique Température de décomposition, °C Non Déterminé Liquide Couleur pН claire N'est pas applicable Odeur Viscosité cinématique Non Déterminé Comme un solvant Seuil de l'odeur Solubilité dans l'eau N.E. Pue Point de congélation / Point de Coefficient de partage, n-octanol/ Non Déterminé Non Déterminé fusion. °C eau Plage du point d'ébullition Pression de Vapeur 176 - 260Non Déterminé Taux d'évaporation Plus lent que l'éther Inflammabilité Supporte la combustion Limite inférieure d'explosion, vol % 0.7 Gravité spécifique 0.120 Densité de Vapeur Limite supérieure d'explosion, vol % 6.1 Plus lourd que l'air Point d'éclair, °C 45 Caractéristiques des particules N'est pas applicable Température d'Auto-Inflammation, Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

#### 10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

# 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Peut provoquer l'irritation grave des yeux. Provoque des brûlures aux yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. Le contact provoque une irritation de la peau. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brulures de la peau. Peut provoquer une reaction cutanee allergique. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Grave irritant; peut causer des lesions cutanees permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Cause une irritation du nez et de la gorge. Il est peu probable que l'inhalation de petites quantites lors de la manipulation normale ait des effets nocifs. Cependant, l'inhalation de grandes quantites peut etre nocive. Les symptomes de la surexposition comprennent une irritation du nez et des voies respiratoires. L'exposition a ce materiau peut aggraver les troubles preexistants, par exemple, les etats asthmatiques.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Corrosif et peut causer des lesions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Contient du d-limonene, qui est un agent du groupe 3 du CIRC (probablement pas cancerogene pour les humains). Le d-limonene N'EST PAS classe comme cancerogene par l'OSHA, le NTP ou l'ACGIH. Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau

Date imprimée: 5/27/2025 Page 5 / 6

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

 N° CAS
 Nom chimique
 LD50 par voie orale cutanée
 LD50 par voie orale cutanée
 Vapeur CL50 varianée

 5989-27-5
 D-Limonène
 5200 mg/kg, 4400 mg/kg Rat
 >5000 mg/kg Lapin
 >20 mg/L

N.E. - Non-Établi

# 12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés. Déchets dangereux RCRA: Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

## 14. Informations Relatives aux Transports

Numéro UN:	National (USDOT) N'est pas applicable	International (IMDG) 1133	<u>Aérien (IATA)</u> 1133	TMG (Canada) N'est pas applicable
Nom UN::	Non réglementé	Adhesives, containing a flammable liquid	Adhesives, containing a flammable liquid	Non réglementé
Classe de danger : Groupe d'emballage: quantité limitée:	N'est pas applicable N'est pas applicable Non	3 III Oui	3 III Oui	N'est pas applicable N'est pas applicable Non

### 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Corrosion ou Irritation de la Peau, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

# Réglementations des États Américains:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Date imprimée: 5/27/2025 Page 6 / 6

Attention: Aucun avertissement relatif à la Prop. 65 n'est requis.

### 16. Autres Informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2\* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 767 g/L

Date de Révision de la FDS: 5/27/2025

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.